



Évaluation du Programme canadien des accélérateurs et des incubateurs

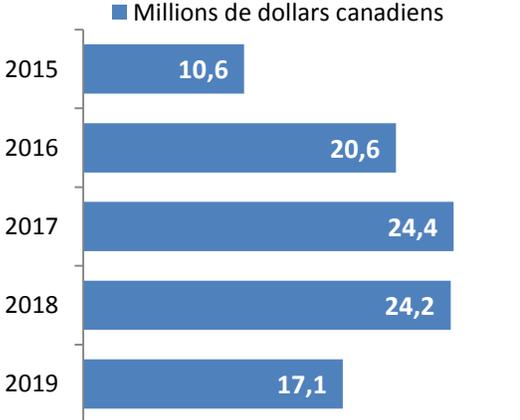
Rapport sommaire

Réseau Circum inc. pour le Conseil national de recherches du
Canada

Auteurs : Benoît Gauthier (Réseau Circum inc.),
Jennifer Birch-Jones (Intersol) et Natalie Kishchuk (Évaluation de
programmes – Vers l'avant inc.)

Le 23 septembre 2016

SOMMAIRE D'ÉVALUATION

Description du programme	Données financières												
<p>Le Programme canadien des accélérateurs et des incubateurs (PCAI) est un programme de contributions non remboursables de cinq ans doté d'un budget de 100 millions de dollars dont l'objectif consiste à établir une masse critique d'incubateurs et d'accélérateurs d'entreprises capables de développer des entreprises novatrices à forte croissance qui représentent des occasions d'investissement de démarrage exceptionnelles.</p> <p>Le PCAI a été mis au point par le ministère des Finances du Canada et est administré par le Conseil national de recherches Canada (CNRC) par l'entremise de son Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI-CNRC). Le programme tire son origine du Plan d'action économique et s'inscrit dans le Plan d'action sur le capital de risque (PACR).</p>	 <table border="1"> <caption>Données financières (Millions de dollars canadiens)</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Montant (Millions de dollars canadiens)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2015</td> <td>10,6</td> </tr> <tr> <td>2016</td> <td>20,6</td> </tr> <tr> <td>2017</td> <td>24,4</td> </tr> <tr> <td>2018</td> <td>24,2</td> </tr> <tr> <td>2019</td> <td>17,1</td> </tr> </tbody> </table>	Année	Montant (Millions de dollars canadiens)	2015	10,6	2016	20,6	2017	24,4	2018	24,2	2019	17,1
Année	Montant (Millions de dollars canadiens)												
2015	10,6												
2016	20,6												
2017	24,4												
2018	24,2												
2019	17,1												
Portée et méthodologie de l'évaluation	Limites												
<p>Cette évaluation porte exclusivement sur les deux premières années du programme, soit les exercices 2014-2015 et 2015-2016. Puisque l'évaluation a eu lieu alors que le programme est encore tout jeune, elle porte essentiellement sur la pertinence et la mise en œuvre du programme. Une évaluation sommative, prévue en 2018-2019, recensera les répercussions du programme.</p>	<p>Force a été de constater que la documentation qui examine avec rigueur l'efficacité des accélérateurs et des incubateurs est rare. Une petite proportion de donnée sur le rendement du programme a été recueillie à ce jour, et l'examen des pratiques de gestion des accords de contribution était limité.</p>												
Résultats attendus du programme	Indicateurs de rendement du programme												
<ul style="list-style-type: none"> Les accélérateurs et les incubateurs (A/I) étendent la portée de leurs programmes et de leurs services Les entreprises en démarrage deviennent attrayantes pour les investisseurs Les entreprises en démarrage ont accès à des ressources pour le soutien à l'innovation, comme de l'expertise et des réseaux Création de richesse au Canada 	<table border="1"> <tbody> <tr> <td>Les A/I offrent des programmes et des services supplémentaires</td> <td>Aucune donnée</td> </tr> <tr> <td>Nombre de fournisseurs d'expertise supplémentaires (mentors)</td> <td>Aucune donnée</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'entreprises en démarrage ayant reçu un investissement</td> <td>Aucune donnée</td> </tr> <tr> <td>Montant moyen de l'investissement reçu par les entreprises en démarrage</td> <td>Aucune donnée</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'entreprises en démarrage ayant reçu un soutien</td> <td>Aucune donnée</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'employés au sein des entreprises en démarrage</td> <td>Aucune donnée</td> </tr> </tbody> </table>	Les A/I offrent des programmes et des services supplémentaires	Aucune donnée	Nombre de fournisseurs d'expertise supplémentaires (mentors)	Aucune donnée	Nombre d'entreprises en démarrage ayant reçu un investissement	Aucune donnée	Montant moyen de l'investissement reçu par les entreprises en démarrage	Aucune donnée	Nombre d'entreprises en démarrage ayant reçu un soutien	Aucune donnée	Nombre d'employés au sein des entreprises en démarrage	Aucune donnée
Les A/I offrent des programmes et des services supplémentaires	Aucune donnée												
Nombre de fournisseurs d'expertise supplémentaires (mentors)	Aucune donnée												
Nombre d'entreprises en démarrage ayant reçu un investissement	Aucune donnée												
Montant moyen de l'investissement reçu par les entreprises en démarrage	Aucune donnée												
Nombre d'entreprises en démarrage ayant reçu un soutien	Aucune donnée												
Nombre d'employés au sein des entreprises en démarrage	Aucune donnée												

• Pourcentage des entreprises en démarrage satisfaites du programme et des services	<i>Aucune donnée</i>
• Niveau de satisfaction moyen relativement aux avantages que retirent les entreprises des réseaux d'innovation	<i>Aucune donnée</i>
• Nombre d'emplois supplémentaires créés	<i>Aucune donnée</i>
• Pourcentage des entreprises en démarrage qui ont généré des revenus ou augmenté leurs revenus	<i>Aucune donnée</i>
• Taux de survie des entreprises en démarrage	<i>Aucune donnée</i>

Constatations générales

L'évaluation a permis de constater que le PCAI cadre parfaitement avec les mandats du CNRC et du gouvernement fédéral. Il vient se greffer à d'autres initiatives de soutien à l'innovation, bien qu'il existe un risque réel de chevauchement. Cependant, les données empiriques limitées qui ont été recueillies jusqu'à maintenant sur l'incidence quantitative des A/I sur chaque entreprise et sur l'écosystème de l'innovation en général ne sont pas concluantes.

Le principal problème qui entrave le bon fonctionnement du programme exposé dans ce rapport concerne la difficulté à trouver un juste milieu entre l'application de divers mécanismes de contrôle et l'allègement du fardeau administratif demandé par les bénéficiaires. Si, d'un côté, les bénéficiaires réclament moins de conditions rattachées au programme, les représentants de ce dernier, de l'autre côté, soulignent la nécessité des mécanismes de contrôle si l'on considère que la contribution moyenne du PCAI s'élève à approximativement 6 millions de dollars. L'évaluation a permis de conclure qu'un rajustement au profit d'un processus de traitement des demandes moins strict pourrait entraîner des avantages nets sans pour autant engendrer un risque déraisonnable. Il est également ressorti de l'évaluation que le PARI-CNRC a eu besoin de plus de temps que prévu au départ pour adapter ses systèmes et ses procédés aux besoins du PCAI en raison principalement des différences importantes dans la structure d'exécution des programmes courants du PARI-CNRC comparativement au PCAI. Les données recueillies démontrent que l'adaptation et les améliorations des systèmes d'exécution de programme du PARI-CNRC se poursuivent.

Enfin, l'évaluation révèle que le PARI-CNRC a tardé avant de recueillir des données sur la mesure du rendement pour la première année d'exploitation. Qui pis est, une fois le processus de collecte des données enclenché, les données transmises par les bénéficiaires étaient incomplètes. Pour l'heure, la mesure du rendement pour la deuxième année d'exploitation ne laisse rien présager de bon considérant la réticence des bénéficiaires du programme à partager l'information. Les responsables du PARI-CNRC devraient prendre des mesures pour s'assurer que les bénéficiaires transmettent toutes les données nécessaires à l'évaluation obligatoire de l'incidence du programme.

Recommandation 1

Réponse de la direction

Collaborer avec d'autres ministères et organismes fédéraux afin d'optimiser la contribution du PCAI à la stratégie

La recommandation est acceptée. Le PARI-CNRC tirera profit du rôle qu'il joue dans la mise sur pied d'une nouvelle stratégie

d'innovation redéfinie du Canada. Le PARI-CNRC devrait, lors de la conception de programmes futurs, analyser la complémentarité de l'ensemble des programmes de soutien offerts par le gouvernement fédéral pour soutenir le développement des petites et moyennes entreprises (PME) et les coûts de tout chevauchement réel ou potentiel, et prendre les mesures qui s'imposent à ces égards.

d'innovation fédérale pour chercher des possibilités de complémentarité et recenser les chevauchements potentiels.

Le PARI-CNRC se servira également de son rôle dans diverses initiatives du gouvernement fédéral (p. ex., la Stratégie de croissance pour l'Atlantique) afin de recenser des moyens pour que les leçons tirées de l'exécution du PCAI soient prises en considération dans la conception des programmes futurs ou les services offerts dans le cadre de ceux-ci.

Recommandation 2

Le PARI-CNRC devrait examiner plus en profondeur les pratiques exemplaires relatives aux programmes de contributions afin de rééquilibrer les mécanismes de surveillance financière employés dans le cadre de l'administration des demandes.

Réponse de la direction

La recommandation est acceptée.

Dans la foulée des récents efforts déployés pour simplifier les processus administratifs du PCAI (p. ex., présentation des demandes), le PARI-CNRC poussera plus loin son analyse afin de voir comment d'autres ministères surmontent des difficultés comparables au regard de la responsabilisation dans la gestion des demandes.

Le PARI-CNRC simplifiera également davantage ses pratiques de gestion du risque afin d'alléger le fardeau administratif lié aux demandes qui repose sur les bénéficiaires du PCAI.

Recommandation 3

Le PARI-CNRC devrait étudier des manières de favoriser un apprentissage structuré dans le cadre des accords du PCAI et de mieux soutenir le partage opportun de pratiques exemplaires entre les bénéficiaires et avec le PARI-CNRC.

Réponse de la direction

La recommandation est acceptée.

Le PARI-CNRC s'en remettra au groupe de travail des conseillers en technologie industrielle du PCAI pour favoriser le partage des pratiques exemplaires entre les bénéficiaires du programme.

Le PARI-CNRC vérifiera si les bénéficiaires du PCAI veulent mettre sur pied un forum où ils pourraient discuter des difficultés et des occasions à saisir, partager des pratiques exemplaires et proposer des avenues pour renforcer leurs activités et leurs offres de service aux PME, et demandera leur aide à cet égard.

Recommandation 4	Réponse de la direction
Le PARI-CNRC devrait prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que les indicateurs de rendement énoncés dans sa stratégie sur la mesure du rendement sont recueillis auprès de tous les bénéficiaires pour chaque année du programme.	La recommandation est acceptée. Pour les années qui suivent la première année du PCAI en 2014-2015, le PARI-CNRC veillera à ce que tous les bénéficiaires respectent les obligations relatives aux rapports de rendement annuels, notamment en leur réitérant et en leur expliquant les exigences et en prenant les mesures qui s'imposent en cas de non-conformité aux obligations contractuelles.
Recommandation 5	Réponse de la direction
Le Bureau de la vérification et de l'évaluation du CNRC, en collaboration avec le PARI-CNRC et les bénéficiaires du PCAI, devrait commencer dès maintenant à planifier les détails de l'évaluation de l'incidence devant être réalisée pendant la dernière année du programme.	La recommandation est acceptée. Le PARI-CNRC collaborera avec le Bureau de la vérification et de l'évaluation pour mettre au point un plan détaillé afin de déterminer comment l'incidence du programme sera mesurée dans le cadre de l'évaluation à venir du PCAI. Le PARI-CNRC révisera sa stratégie actuelle de mesure du rendement pour s'assurer qu'elle s'harmonise avec le plan détaillé.